



COÛTS DU NUCLÉAIRE, RÉUSSITE DE LA PPE ET SÉCURITÉ DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

100 % libres
...100 % vous !

Ce n'est pas en sacrifiant EDF avec le calcul du coût du nucléaire que le Gouvernement réussira sa PPE et assurera la sécurité électrique des Français

Le black-out ibérique du 28 avril dernier a rappelé à quel point l'électricité est un bien essentiel et souligné l'importance de la sûreté du système électrique et de la résilience des infrastructures. Les débats en cours à l'Assemblée Nationale autour de la proposition de loi (PPL) du sénateur Daniel Gremillet, montrent eux clairement que la réussite de la PPE 3 repose sur des investissements massifs dans le système électrique.

Prolongation du parc nucléaire existant, construction de nouvelles capacités nucléaires, développement équilibré des énergies renouvelables, investissements massifs dans les réseaux électriques, valorisation du potentiel hydroélectrique, capacités thermiques bas carbone... la CFE Énergies souscrit pleinement à cet impératif d'investissements massifs. Franchir aujourd'hui ce mur d'investissement, c'est garantir, dans la durée, la sécurité et la compétitivité électriques du pays, au service des Français. C'est aussi relever les défis de la décarbonation par l'électrification, de la souveraineté énergétique et de la réindustrialisation du pays, en somme assurer l'avenir de la Nation.

Ces investissements, et en particulier ceux dans le parc décarboné pilotable français, sont d'autant plus cruciaux pour la sécurité du système électrique que celui-ci est confronté à une instabilité croissante liée au développement massif des énergies électriques intermittentes partout en Europe. Seul le parc de production nucléaire et hydraulique français est aujourd'hui en mesure d'apporter un service d'équilibrage bas carbone à l'échelle européenne. Cette réalité pousse d'ailleurs nombre d'acteurs à réclamer le développement des interconnexions depuis les événements ibériques de fin avril.

Par conséquent, la CFE Énergies comme les salariés qu'elle représente attendent désormais du Gouvernement qu'il soutienne pleinement le groupe EDF dans sa capacité à franchir ce mur d'investissements. Il est plus que temps de rompre avec une politique de Gribouille, faite d'injonctions contradictoires et d'arbitrages à courte vue, qui n'a cessé, depuis plus de vingt ans, de fragiliser la capacité à investir de l'électricien national.

C'est dans ce contexte que le ministre de l'énergie, Marc Ferracci, a récemment déclaré que « nous préparons des décrets » dont « l'un d'eux portera sur le coût réel du nucléaire existant afin de créer un consensus sur la méthode de calcul ».

Face à la facilité avec laquelle les gouvernements successifs ont depuis près de 30 ans nié les fondements économiques de l'électricité, la CFE Énergies rappelle que la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a déjà évalué fin 2023 le coût du nucléaire existant à 60,7 €₂₀₂₂ le MWh, et ce dans un cadre régulé. Elle ne comprendrait donc pas que la volonté aujourd'hui affichée par le Gouvernement conduise à remettre en cause les travaux de la CRE et à sous-évaluer ces coûts du nucléaire existant.

Tirant les leçons des tergiversations et de la duplicité gouvernementale sur le niveau de l'AReNH depuis sa création en 2010, la CFE Énergies n'a cessé de rappeler, à l'occasion des multiples consultations de ces 5 dernières années sur le coût du nucléaire existant comme celle de 2020 sur

la nouvelle régulation économique du nucléaire, qu'EDF doit pouvoir vendre son électricité à son juste prix.

Ce juste prix doit correspondre au coût économique et couvrir l'intégralité des coûts, sans angle mort, y compris les coûts de l'aval du cycle. C'est la condition première pour permettre à EDF de financer les investissements nécessaires à la sécurité énergétique des Français et à la pérennisation de l'ensemble de la filière nucléaire, de l'amont à l'aval. Ce juste prix de l'électricité est bel et bien la condition pour ne pas alourdir la dette électrique, invisible mais bien réelle, du pays qui finira, tôt ou tard, par peser sur les générations futures.

En reprenant la main sur la détermination du coût du nucléaire existant, le Gouvernement donne le signal inquiétant d'une politisation d'un dossier qui devrait rester strictement économique. Pour la CFE Énergies, il est hors de question de sacrifier l'économie du système électrique au profit d'arbitrages politiques opaques et, dès lors, de prendre le risque de sous-estimer la réalité des coûts, et ce pour le plus grand bonheur de ceux qui ont largement bénéficié des largesses de l'ARéNH.

Si elle devait se confirmer par une méthode de calcul anti-économique, toute sous-estimation artificielle du coût du nucléaire existant serait un non-sens stratégique reproduisant les effets dévastateurs de l'ARéNH. Elle porterait un coup fatal à la capacité d'investissement dans le parc nucléaire, y compris dans sa prolongation et son adaptation au réchauffement climatique, et affaiblirait plus largement les investissements dans l'ensemble du système électrique. Par conséquent, elle mettrait à mal la réussite de la programmation pluriannuelle de l'énergie dite PPE3 comme la mise en œuvre de la relance du nucléaire annoncée lors du discours de Belfort il y a plus de trois ans.

Echaudés par les ravages de l'ARéNH et le jeu de massacre que fut le projet de démantèlement d'EDF baptisé Hercule, la CFE Énergies comme les salariés du groupe EDF demande au Gouvernement de ne pas jouer avec le modèle économique d'une entreprise de service public chère au cœur des Français. Les salariés et leurs représentants doivent être associés en toute transparence à la définition d'un modèle viable, durable et robuste, loin d'une politique de Gribouille qui sacrifierait l'intérêt général sur l'autel d'intérêts particuliers.

C'est la condition indispensable pour franchir le mur d'investissements que le système électrique national et son parc pilotable bas carbone requièrent au moment où les tensions géopolitiques s'exacerbent.